

Le gouvernement dévoile son plan de lutte contre les violences liées aux bandes

Philippe Escande

8-11 minutes

- [Société](#)
- [Police et justice](#)

En mars avait été sonnée la mobilisation générale après plusieurs affrontements dans l'Essonne. Présentée mercredi en conseil des ministres, la stratégie retenue ressemble finalement à un vade-mecum de bonnes intentions et de dispositifs existants.

Article réservé aux abonnés



Il avait 16 ans. Dimanche 13 juin, vers 22 heures, le corps d'un adolescent était retrouvé à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), mort lors d'une rixe entre deux bandes rivales de Rouen et du Petit-Quevilly impliquant une cinquantaine de personnes.

Dans un communiqué publié le lendemain, les maires des trois villes appellent au calme autant qu'ils tempêtent : « *Nos communes font tout ce qu'elles peuvent (...). Nous renforçons les effectifs de nos polices municipales, étendons, lorsque cela est nécessaire et utile, les dispositifs de vidéoprotection, développons les actions préventives et éducatives. L'Etat doit lui aussi répondre présent sur ce sujet qui relève de sa responsabilité première.* » Cible de leur courroux, notamment, les trente-six policiers supplémentaires

promis en 2019 par le ministre de l'intérieur d'alors, Christophe Castaner. « *On les attend toujours* », grincent les élus.

Lire aussi [Comment le gouvernement veut répondre à la hausse des affrontements entre bandes de jeunes](#)

En mars, le gouvernement avait pourtant sonné la mobilisation générale [après plusieurs affrontements violents, ayant notamment coûté la vie à deux adolescents en Essonne](#). Initialement prévu début mai, le nouveau plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences liées aux bandes et groupes informels doit finalement être présenté mercredi 16 juin en conseil des ministres. Le document que *Le Monde* a pu consulter se veut une « *boîte à outils* » visant à « *prévenir* », à « *renforcer le suivi et l'action policière* » et à « *améliorer les réponses judiciaires et pénales* » face « *aux bandes et groupes se livrant à des actes de violence* ».

Fruit d'une large concertation pilotée par le premier ministre, Jean Castex – et associant onze départements ministériels, de l'intérieur à l'éducation nationale en passant par la transition écologique –, ce plan dresse d'abord un constat plus nuancé que les formules politiques souvent floues lancées en début d'année. Il décrit des bandes aux contours mouvants, non pas des gangs structurés à l'américaine, mais des nébuleuses rassemblant des individus aux motivations diverses, parfois très jeunes, masculins dans la quasi-totalité des cas, capables de déployer sans préavis et pour des motifs anodins une violence extrême. Au sein de ces groupes, [l'attachement à un quartier, un lieu, parfois un simple nom, se double d'un usage des réseaux sociaux qui amplifie la brutalité et la soudaineté des conflits](#).

Profusion de sigles

Passé l'état des lieux, quelles stratégies ce nouveau plan gouvernemental entend-il mettre en place pour lutter contre un phénomène difficile à quantifier ? Le ministère de l'intérieur décrit une progression constante avec 357 faits enregistrés en 2020 contre 288 l'année précédente, soit une augmentation de 25 % en un an. « *Le premier ministre n'a pas souhaité un plan politique avec des effets d'annonce*, souligne-t-on à Matignon. *Les dispositifs existent d'un ministère à l'autre, il faut les mobiliser et les articuler, favoriser les échanges entre acteurs.* »

Lire aussi [Les bandes, un « phénomène » difficile à quantifier](#)

Initialement présenté comme un plan de bataille national, le document de 70 pages, nourri d'une profusion de sigles et d'acronymes, ressemble finalement à un vade-mecum de bonnes intentions et de dispositifs existants. La mise en œuvre de l'obligation de formation ? Elle est prévue depuis la loi de

septembre 2020 pour les jeunes de 16 à 18 ans « *en situation de décrochage scolaire, et très souvent en rupture avec les institutions* ». Les 300 éducateurs et médiateurs supplémentaires d'ici à la mi-juillet ? Ils ont déjà été annoncés au terme d'un comité interministériel à la ville, fin janvier. La création de postes d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmerie, « *appui essentiel en matière de détection, d'accueil, et de prise en charge des personnes vulnérables* » ? L'objectif était acté début 2021, à hauteur de 81 postes en sus des 349 existants.

Le volet judiciaire consiste en un survol des qualifications pénales permettant de poursuivre des faits liés aux affrontements entre bandes – faute d'infractions spécifiques – comme la « provocation directe à un attroupement armé » ou la « participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires ». « *Le gouvernement pense vraiment qu'on a besoin d'une fiche pédagogique pour appliquer des lois déjà appliquées dix fois par jour dans tous les tribunaux français ?* », ironise un substitut du procureur.

Lire aussi [Rixes mortelles en Essonne : « Les réseaux sociaux sont la grande nouveauté des violences entre bandes »](#)

« *Tous ces plans donnent toujours un peu le tournis. On a l'impression d'un tsunami de mesures mais la majorité existe déjà, sans qu'elles puissent être appliquées localement* », soupire Véronique Le Goaziou, sociologue. La chercheuse associée au CNRS souligne tout de même quelques éléments positifs. Alors que le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, appelait en mars à « *remettre l'autorité des parents en avant* » et insistait sur leur « *devoir d'autorité* », le plan bandes piloté par Matignon témoigne d'une approche d'accompagnement et de soutien, à travers une notion d'« *alliance éducative* » associant les parents et l'ensemble des acteurs de la prévention.

« Solitude des acteurs »

« *La logique assumée du premier ministre n'est pas de proposer de nouvelles lois après chaque fait divers, assure l'entourage de Jean Castex. L'idée consiste à rappeler ce qui est, à mettre en cohérence l'action de la justice, de l'éducation, de la police notamment, pour prévenir ces phénomènes et œuvrer, le cas échéant, afin qu'ils ne se propagent pas.* »

Un changement d'« *état d'esprit* », pour Véronique le Goaziou : « *On n'est plus seulement dans la répression, comme la suppression des allocations pour des familles considérées comme responsables des erreurs de leurs enfants, c'est une bonne nouvelle.* » Autre motif d'une satisfaction mesurée pour la

sociologue, les 2 millions d'euros – « *du compte-gouttes mais mieux que rien* » – alloués à l'extension des horaires d'accueil des structures périscolaires en tenant compte des horaires souvent décalés des parents d'élèves.

Reste un manque majeur et patent : les moyens. « *On ne manque pas de lois, de plans, de mesures, on manque de personnels de proximité*, insiste Véronique Le Goaziou. *Renforcer, valoriser, soutenir, O.-K. Mais concrètement, on fait comment ? Il faut voir la solitude des acteurs en première ligne : travailleurs sociaux, enseignants, policiers...* »

Ce plan à moyens quasi constants repose essentiellement sur la mobilisation de ces acteurs de terrain qui ne cessent de pointer une charge de travail déjà accablante. Et sur la réelle application locale de ces « *bonnes intentions* » manifestées au sommet de l'Etat.

Romain Colas, le maire socialiste de [Boussy-Saint-Antoine, ville de l'Essonne où un adolescent de 14 ans est mort poignardé lors d'une rixe en février](#), dénonce un plan qui « *enfonce des portes ouvertes* » même s'il a « *au moins le mérite de reconnaître la complexité du phénomène* ». « *Très faiblard sur la déconstruction de la logique de confrontation entre quartiers et sur le rapport à la violence des enfants aujourd'hui* », le gouvernement passe également, selon lui, à côté de la question des moyens.

Lire aussi [Affrontements entre bandes : « Quand deux gamins meurent dans de telles conditions, c'est d'abord un échec des adultes »](#)

Il y a quinze jours, raconte Romain Colas, des dizaines de jeunes se sont retrouvés sur le stade de football de Boussy-Saint-Antoine où l'affrontement fatal a eu lieu en février. « *Ils organisent des matchs de confrontation entre quartiers, on a eu peur que ça dérape*. » Les policiers ont mis deux heures à intervenir et lorsqu'ils sont arrivés sur place, les jeunes étaient déjà partis. « *Pas parce qu'ils ne voulaient pas venir ou n'étaient pas au courant : parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux* », précise le maire.

[Antoine Albertini](#) et [Lucie Soullier](#)

[Contribuer](#)

[Services](#)

